

NATURA 2000

Moyenne vallée de la Charente Seugne et Coran

FR5400472 et FR5412005



GUIDE PRATIQUE

NATURA 2000, UN RÉSEAU EUROPÉEN

pour préserver la biodiversité

Les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines.

Ils sont désignés pour **protéger des espèces et des habitats naturels rares, menacés et représentatifs** de la biodiversité européenne.

pour privilégier le dialogue

Le **volontariat** et la **concertation** associant l'ensemble des acteurs locaux sont au cœur de l'application française de cette politique européenne.

En France,



- » Plus de **1700** sites Natura 2000
- » Près de **13%** de la surface terrestre métropolitaine, soit 7 millions d'hectares concernés par Natura 2000.

Natura 2000, c'est :

La possibilité de

s'engager volontairement

pour la préservation de la biodiversité grâce à des **outils dédiés** : chartes, contrats, mesures agro-environnementales...

Un réseau d'acteurs

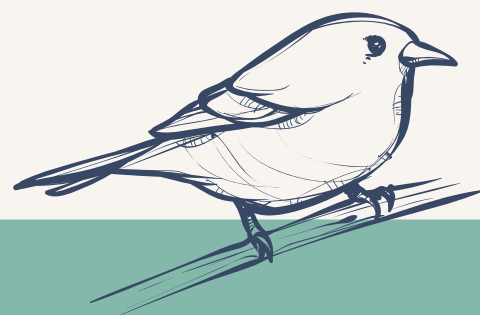
liés par des enjeux communs, qui **dialoguent** et **co-construisent** la gestion du site.

Un dispositif d'accompagnement

pour les acteurs locaux, pour faciliter et améliorer la **prise en compte des enjeux environnementaux** dans les projets et activités du territoire.

Un outil financier

pour aider et favoriser des pratiques respectueuses de l'écologie du site et des habitats naturels.



Une richesse locale en biodiversité

reconnue qui rend d'innombrables services à l'Homme. Des suivis réguliers de la faune et la flore permettent de **mieux la connaître** pour mieux la protéger.

+ d'infos sur www.natura2000.fr



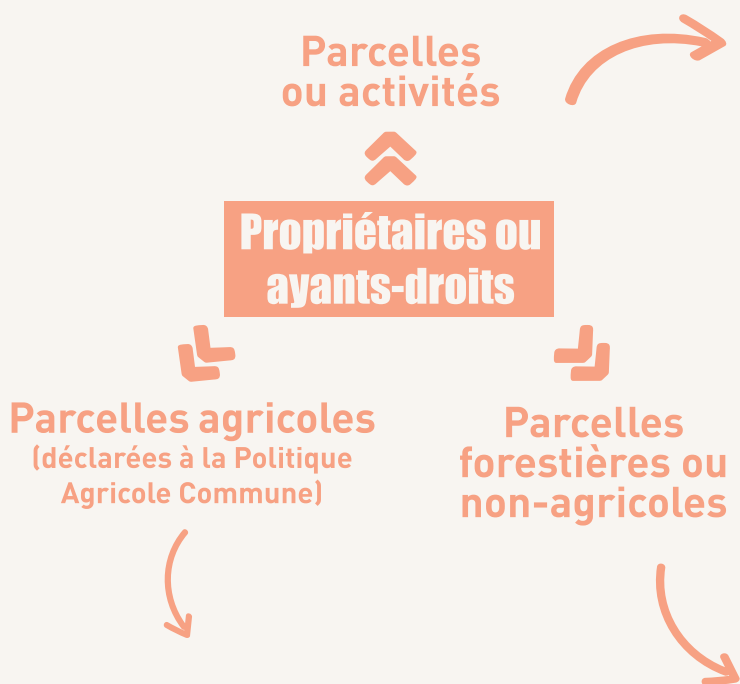
LES OUTILS NATURA 2000

Institutions, collectivités, acteurs locaux, propriétaires privés, usagers... nous sommes tous concernés par le site Natura 2000.

Chacun peut s'engager et agir pour le préserver grâce aux outils dédiés : **chartes Natura 2000, contrats Natura 2000 et mesures agro-environnementales.**

Ces outils sont contractuels, ils reposent sur la volonté et l'implication des propriétaires et gestionnaires des parcelles concernées.

La Communauté d'Agglomération de Saintes, animatrice du site Natura 2000, vous accompagne gratuitement dans ces démarches.



Charte

- Objectif** Poursuivre, développer et valoriser les pratiques favorables aux espèces et aux habitats naturels
- Points forts**
- Adhésion gratuite
 - Pas de coût engendré
 - Accès à des avantages fiscaux
 - Valorisation des pratiques et activités
- Durée** Engagement sur 5 ans

Mesures agro-environnementales

- Objectif** Accompagner financièrement les exploitants agricoles pour asseoir ou développer des pratiques favorables à l'environnement et à la biodiversité.
- Points forts**
- Indemnités financières fixées pour chaque mesure
 - Accès à des avantages fiscaux
- Durée** Engagement sur 5 ans

Contrat

- Objectif** Aider et financer la gestion écologique des milieux naturels
- Points forts**
- Remboursement de 100% des frais avancés (80% pour les organismes publics)
 - Accès à des avantages fiscaux
- Durée** Engagement sur 5 ans

Le Document d'Objectifs

Chaque site Natura 2000 possède un **Document d'Objectifs (DOCOB)** qui constitue une véritable « feuille de route » pour le site. Il décrit le territoire et définit les objectifs, les actions et leurs modalités de mise en œuvre.



L'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

L'évaluation des incidences est une étude permettant de déterminer si un projet ou une activité risque de porter atteinte aux espèces et aux milieux naturels pour lesquels le site Natura 2000 a été créé.

Elle vise à assurer l'équilibre entre préservation de la biodiversité et activités humaines.

La démarche Natura 2000 n'exclut pas les activités humaines ou la mise en oeuvre de projets socio-économiques sur le site, sous réserve de la prise en compte de la biodiversité.

QUI ?

➤ **Tous les porteurs de projet** : public ou privé, professionnel ou particulier.
L'évaluation des incidences est de la responsabilité du porteur de projet et est à sa charge.

QUOI ?

➤ **Projets ou activités dans ou à proximité immédiate du site Natura 2000**

↓
Déjà soumis à autorisation ou déclaration au titre d'une autre procédure réglementaire

↓
Identifiés dans une liste spécifique, propre à Natura 2000, définie par arrêté préfectoral pour le département concerné

COMMENT ?

➤ **Anticiper votre projet et ses incidences éventuelles dès sa conception** : les enjeux liés à la préservation du site Natura 2000 doivent être pris en compte dès le démarrage de la conception du projet.



Prendre contact le plus tôt possible avec :

les services de l'État

la structure animatrice Natura 2000, qui vous accompagnera gratuitement dans cette démarche

QUI INSTRUIT LE DOSSIER ?

➤ **Les services de l'État**

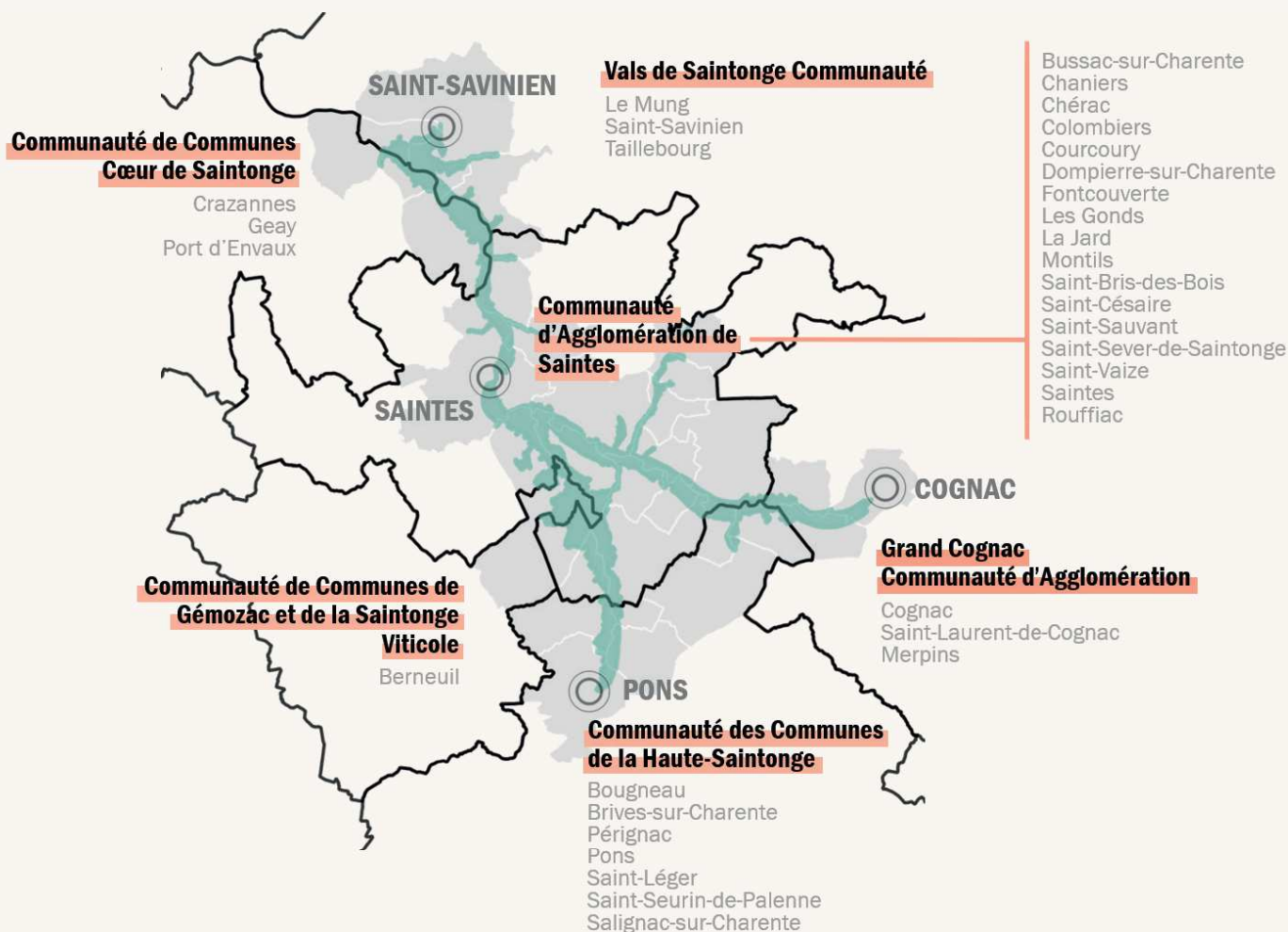


ACTEURS ET PARTENAIRES

La Communauté d'Agglomération de Saintes porte l'animation du site Natura 2000 de la Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran. Elle assure la mise en place et le suivi de la concertation et des actions.

Elle préside le **Comité de Pilotage (COPIL)** : composé de représentants des acteurs locaux, le COPIL est une instance de dialogue, en charge du suivi et de la définition des orientations pour la gestion du site.

La Communauté d'Agglomération de Saintes a associé les **5 autres intercommunalités** concernées par le site, qui s'impliquent politiquement et financièrement dans l'animation. Au total, **34 communes** sont concernées par le site.



- » Un animateur Natura 2000 est chargé de mettre en oeuvre la gestion et faire vivre le site. Il est un référent et une ressource mis à disposition du territoire.
- » L'animateur Natura 2000 est à votre disposition, gratuitement, pour vous accompagner dans la prise en compte des enjeux du site et dans la mise en place d'actions pour sa préservation.

QUI CONTACTER ?

Animatrice Natura 2000
06 78 07 44 03
natura2000@agflo-saintes.fr

12 boulevard Guillet Mailllet
17 100 Saintes
05 46 93 41 50



+ d'infos » agflo-saintes.fr » L'Agglo au quotidien » Eau et milieux naturels

Un patrimoine naturel exceptionnel

LA CHARENTE

Depuis sa source en Haute-Vienne jusqu'à l'estuaire en Charente-Maritime, le fleuve Charente serpente sur plus de 300 km.

Avec ses affluents, il a façonné une remarquable mosaïque de milieux naturels : zones humides, prairies, marais, forêts humides, surplombés de pelouses calcicoles et de boisements secs.

Au sein de cette vallée s'inscrit le site Natura 2000 Moyenne Vallée de la Charente, Seugne et Goran.

Chiffres clés

- 7100 hectares
- 230 km de cours d'eau dont 57 km de fleuve Charente
- 6 intercommunalités
- 34 communes

En Moyenne Vallée de la Charente, Seugne et Goran :

- 16 habitats naturels
- 66 espèces animales
- 1 espèce végétale

sont rares et menacés à l'échelle européenne. Ils sont dits "d'intérêt communautaire" et ont justifié la désignation du site.



©CDASaintes

Certains vallons, en raison de leur exposition et d'un microclimat frais et humide, accueillent un type de forêt particulier : les **forêts de pente**. Une fougère, le Scolopendre, se développe dans les sous-bois, sur ces pentes ponctuées d'affleurements rocheux et de micro-falaises calcaires.



©CDASaintes

Les lits majeurs de la Charente et de ses affluents accueillent des **forêts humides naturelles** et régulièrement inondées lors des crues. On y rencontre notamment des frênes et de l'Aulne glutineux. La végétation et les sols de ces forêts participent à la réduction de l'impact des crues, l'épuration de l'eau, la recharge des nappes... Le bois mort est une composante essentielle et une véritable richesse écologique, d'où l'importance d'une évolution longue et libre de ces milieux.



©CDASaintes

Les **mégaphorbiaies** sont des végétations denses, composées de grandes plantes herbacées. Elles se développent sur des sols humides. Transitoires, elles tendent souvent à évoluer naturellement vers une forêt humide. Devenues rares dans toute l'Europe, elles constituent pourtant une grande richesse naturelle pour nos territoires.



©CDASaintes

Leau est présente sous de multiples formes dans la vallée. Courante et fraîche dans les petits affluents (Coran, Escambouille, Rochefollet...), elle devient lente dans le fleuve Charente voire dormante dans les bras morts et fossés des marais. Leau est l'élément central dont dépendent la biodiversité et les paysages qui font la richesse de ce territoire.



©CDASaintes

Les **roselières** sont constituées de plantes hautes qui poussent dans une terre gorgée d'eau. Indicatrices de milieux très humides, elles sont indispensables pour de nombreuses espèces animales. Elles jouent un rôle écologique majeur dans l'épuration de l'eau et la fixation des berges.



©Bapt Le Rou

Pie-grièche écorcheur
Lanius collurio
Oiseau des milieux ouverts et bordés d'arbres et d'arbustes. Il a pour habitude de constituer des réserves en empaillant ses proies sur des branches épineuses ou des barbelés.



©Clara Bellier

Gomphus graslinii
Libellule des fleuves et rivières à cours lents. Ses larves aquatiques se servent de la végétation des berges pour sortir de l'eau et se métamorphoser en adulte volant.



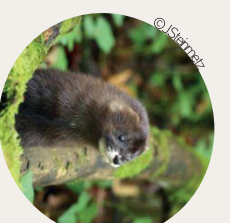
©A. Le Nave

Angelique des estuaires
Angelica heterocarpa
Plante se développant sur les berges vaseuses des estuaires. Très rare, elle ne s'observe qu'en France, dans seulement 4 estuaires et fleuves de la façade Atlantique.



©S. Wozza

Râle des genêts
Crex crex
Oiseau emblématique des plaines alluviales inondables. Il fait son nid au sol dans les prairies de fauche. L'espèce connaît un fort déclin en France et en Europe.



©S. Wozza

Mustela lutreola
Vison d'Europe
L'un des mammifères terrestres les plus menacés d'Europe. Il est extrêmement discret : rares sont ceux qui ont pu l'apercevoir. Il est pourtant bien présent dans la vallée. Comme la Loutrre d'Europe, il aime les milieux humides.



©m. S. S. S.

Rosalie des Alpes
Rosalia alpina
Insecte habitant les vieux arbres et le bois mort, dont se nourrit sa larve. Rare, elle est reconnaissable à sa couleur bleue cendrée et à ses longues antennes.



©Flia Le Rou

Martin-pêcheur d'Europe
Alcedo atthis
On aperçoit souvent ce petit oiseau, têtche bleue filant au ras de l'eau, ou perché sur une branche à l'affût de petits poissons dont il est friand. Il niche dans des terriers dans la berge qu'il peut creuser avec son bec.



©N. Kowalski-Logan

Alose feinte
Alosa fallax
Les aloses (Alose feinte et Grande Alose) séjournent en mer avant de remonter les fleuves pour s'y reproduire. Considérées comme vulnérables et menacées, elles sont un indicateur de la qualité physique et biologique des fleuves.



©Yann Perrin

Grand Rhinophne
Rhinolophus ferrumequinum
En France métropolitaine, il existe 35 espèces de chauves-souris, toutes protégées par la loi. Elles jouent un rôle écologique essentiel et sont de véritables indicateurs de la bonne santé d'un écosystème.



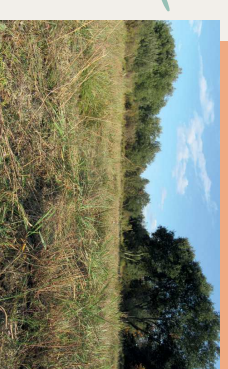
©Dimitri N. N.

Bisard des roseaux
Circus aeruginosus
Oiseau des marais et zones humides. Il niche au sol, notamment dans les roselières. Opportuniste, il survole d'un vol lent les espaces ouverts à la recherche de proies, vivantes ou mortes.



©CDASaintes

Des **prairies naturelles** se développent, le long du fleuve et de ses affluents, sur les sols alluviaux déposés au fil des siècles par les crues. La végétation y est riche et diversifiée : de nombreuses espèces de plantes et d'animaux y vivent et s'y reproduisent. Fauchées ou pâturées, les prairies sont maintenues et préservées grâce aux activités d'élevage extensives.



©CDASaintes

Des **pelouses calcaires** occupent les côtes qui surplombent la vallée de la Charente. Ces végétations poussent sur des sols pauvres et peu épais. Elles sont particulièrement adaptées à la chaleur et à la sécheresse. Elles font partie intégrante de l'écosystème de la vallée de la Charente et accueillent une importante biodiversité. Elles sont pourtant rares aujourd'hui, remplacées par l'urbanisation ou les cultures.